



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'ÉDUCATION,
*en charge de la fonction publique,
de la recherche et de l'enseignement supérieur*

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES
.....

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU
GRADE D'AIDE TECHNIQUE QUALIFIÉ DE LA
FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNÉE **2018**

Seconde épreuve d'admissibilité :
Rédaction d'une note portant sur l'activité
professionnelle du candidat

Jeudi 5 avril 2018
(Durée : 1 heure 30 – coefficient 3)

Le sujet comporte 1 page (page de garde incluse).
Aucun autre document n'est autorisé.

Important :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie. Les copies doivent rester anonymes.

SUJET :

Votre chef vous demande de rédiger une note pour un nouveau collègue qui doit arriver au sein de votre équipe.

Donc, il vous demande:

- de décrire votre activité,
- d'expliquer l'importance d'être ordonné et respectueux des consignes, dans le cadre de votre travail.